



# 27<sup>ème</sup> TOUR CYCLISTE DE LA GUYANE - Ed. 2016



## COMMUNIQUÉ : Étape 4

Communiqué n° 5

SINNAMARY => ST-LAURENT

Comité Rég. de Cyclisme Guyane

23/08/2016

### DÉCISIONS DU JURY ET I NFORMATIONS

\* PENALITES :

R.A.S.

\* Prime offerte par l'agriculteur Albéric BENTH pour les étapes 4, 5 et 6 :

- 100 € pour le 1er guyanais
- 65 € pour le 1er sur la ligne.

Le Jury des Commissaires